



arnaques sur les travelers cheque

Par **alexandre61**, le **06/08/2011** à **16:36**

Je met en vente mon scooter. Une personne semble intéressée. Il m'envoie pour 3000 euros de chèques et me demande de vite les mettre en banque. Je me suis méfié car il m'envoie 1300 de plus, donc je demande qu'il m'envoie son adresse pour lui renvoyer ses chèques, et je lui demande de me faire un chèque de banque. Il me répond que ce n'est pas valable et qu'il vaut mieux que je mette ses 6 travelers cheques en banque mais il ne m'envoie pas, ni son adresse, ni son nom, ni les coordonnées d'où il m'envoie ses emails. D'ailleurs son email ne me paraît pas non plus honnête. Les travelers cheques m'ont été envoyés par la poste provenance Grèce. Que dois-je adopter comme attitude. Vu les arnaques que j'ai pu lire sur internet, je pense que je dois amener ces chèques à la gendarmerie. Merci d'une réponse; et qu'en pensez-vous? Cordialement

Par **Domil**, le **06/08/2011** à **17:30**

Vu que vous devez remplir un certificat de cession en ayant l'identité de la personne (donc production d'une pièce d'identité), je ne vois pas comment, vous comptez vendre ce scooter.

Dites-lui que de toute façon, il faut que vous vous rencontriez, qu'il vous donne une pièce d'identité (que vous prendrez soin de photocopier), que sinon, la vente ne pourra pas se faire. S'il refuse, allez immédiatement à la police avec les travelers sans lui renvoyer, je vous conseille de vous méfier, s'ils sont volés mais non encore déclarés volés, vous les encaisserez et dans quelques jours, ils seront débités, et vous risquez une garde-à-vue, une accusation de recel etc.

Par **alexandre61**, le **06/08/2011** à **18:15**

C'est très aimable de m'avoir répondu. Oui je vais suivre vos conseils et voir la gendarmerie nationale, et leur apporter, l'enveloppe, qui contient les chèques. Merci encore. Cordialement

Par **Domil**, le **06/08/2011** à **18:17**

et méfiez-vous aussi des chèques de banque, il y a en beaucoup de faux. N'acceptez que les espèces si moins de 2000 euros

Par **alexandre61**, le **06/08/2011** à **18:26**

Merci encore pour ce nouveau message. Decidement il faut se mefier de tous en se qui concerne les ventes et les achats via internet. Heureusement qu'il existe des sites comme LEGAFOX pour aider les gens sur ce genre d'arnaque Merci encore Cordialement